



SAINTE-JULIE

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE TENUE LE 1^{ER} MAI 2024 À 17 H 30, DANS LA SALLE DU CONSEIL

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Lucie Bisson, conseillère municipale
Mme Mélanie Brisson, directrice générale
Mme Amélie Poirier, conseillère municipale
M. Jean-Pierre Bernier, citoyen
M. Sébastien Girard, citoyen
M. Gaétan Lavigueur, citoyen
M. Mario Lemay, maire
M. Mario Lessard, citoyen
M. Louis Masson, citoyen
M. Steven Murray, citoyen

ÉTAIT ABSENT : M. Jean-Sébastien Voghel, représentant de l'école du
Grand-Chêne

INVITÉS : Mme Frédérique Rondeau Sweeney, conseillère en
environnement, Construction DJL
M. Arnaud Sanglier, directeur d'agence C.M.O. (Carrières de
Montérégie et de l'Outaouais), Construction DJL inc.
M. Jocelyn Dulude, Chargé de Carrières, Construction DJL
M. Francis Trépanier, expert en dynamitage et vibration, WSP

1. MOT DE BIENVENUE

M. Mario Lemay accueille les participants et les remercie de leur présence. Il invite chacun à se présenter dans le cadre d'un tour de table.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE DJL

L'équipe de DJL présente son bilan.

Il y a eu une diminution du nombre de sautages depuis 2021 mais la quantité produite par sautage est plus élevée, sans qu'il n'y ait toutefois plus de nuisances ressenties par la population.

Les sautages près de Sainte-Julie seront limités. DJL privilégie davantage la période automnale pour effectuer les sautages dans ce secteur, et ce, dans le but de limiter les nuisances.

Le suivi du mandat d'étude acoustique de 2022 est prévu en 2025. Les résultats enregistrés en 2022 sont conformes et il sera intéressant de constater l'impact des améliorations effectuées depuis cette période.

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE COMPTE RENDU DU 1^{ER} MAI 2024

Le système de lavage/gicleur a été prolongé de façon importante sur le terrain de la Carrière afin de diminuer le plus possible les résidus et les cailloux laissés sur la chaussée. Cependant, il reste toujours malgré tout quelques petites pierres qui se détachent des pneus lorsque les camions tournent sur le rang des Vingt-Cinq, malgré toutes les précautions apportées. C'est pourquoi un camion à eau de DJL effectue des tournées régulières sur le rang des Vingt-Cinq afin de nettoyer fréquemment la chaussée et la piste cyclable.

DJL poursuit ses efforts de plantation. En 2023, un partenariat avec l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe a permis la plantation de 25 arbres à proximité de Sainte-Julie. En 2024, la Carrière prévoit aménager au même endroit une aire de plantation plus importante en plantant une cinquantaine d'arbres de 2,50 m. Malheureusement, il n'est pas possible de planter des arbres sur les plateaux car le volume de terre qu'on y retrouve n'est pas suffisant.

La Carrière poursuit également son engagement dans la communauté. En 2023, elle a ainsi contribué à l'aménagement de classes extérieures à l'école primaire du Grand-Chêne ainsi qu'à l'école primaire l'Arpège. Elle leur a fait don de rochers.

La Carrière a été audité en 2022 et conserve les normes ISO 9001 (management de la qualité) et ISO 14001 (management environnemental). Elle n'a pas l'intention d'augmenter les volumes qu'elle produit, et ce, par souci de bon voisinage. La demande est forte sur le marché mais la Carrière n'ira pas dans cette voie pour ne pas dynamiter l'hiver, pour limiter le camionnage et l'émission de poussière, ne pas ajouter de pression sur les ressources humaines, etc.

Les matériaux recyclés et revalorisés gagnent en popularité. La Carrière en produit.

Cette année encore, la Carrière limitera ses activités entre la mi-juillet et la mi-août. Il n'y aura pas de quart de soir et les heures de fonctionnement des différents équipements seront réduites.

4. SUIVI DES PLAINTES

Un récapitulatif des plaintes reçues est effectué. Sur 10 plaintes, 8 se sont avérées fondées et concernaient principalement la force des vibrations. La Carrière mentionne que les vibrations demeurent en-dessous des normes prévues à cet effet et que les techniques de sautage n'ont pas été modifiées. L'accroissement des plaintes à cet effet s'explique peut-être par le phénomène de télétravail qui s'est répandu depuis la pandémie. Le dynamitage peut surprendre les gens s'ils n'ont pas été prévenus. La Carrière propose donc d'étendre le groupe qui reçoit les avis prévenant des dynamitages pour essayer de rejoindre le plus de gens possible dans le secteur.

Un membre questionne la qualité des données recueillies par les sismographes. Il est donc entendu avec les responsables de la Carrière qu'un sismographe sera installé chez ce citoyen, en sa présence, et que des renseignements lui seront fournis concernant l'installation et le fonctionnement des sismographes. Ces équipements respectent les normes prévues.

En ce qui concerne la poussière produite par les sautages, différentes mesures sont mises en place, dont le fait de tenir compte de la direction du vent et arroser les sites qui accueillent des sautages, mais il reste difficile de l'enrayer complètement.

La Carrière organisera une journée portes ouvertes le 21 septembre 2024. Il serait intéressant que les plaignants et les voisins en soient informés pour qu'ils puissent venir poser des questions, comprendre le fonctionnement, etc. Il est demandé que la Ville relaie cette information.

**COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE
COMPTE RENDU DU 1^{ER} MAI 2024**

Les membres du comité saluent unanimement la qualité des suivis effectués par la Carrière et soulignent sa collaboration soutenue ainsi que sa volonté sincère d'améliorer sa cohabitation avec les citoyens de Sainte-Julie.

La directrice générale,



Mélanie Brisson

MB/bl

2024-05-13